



SOLIDAIRES groupe RATP
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris
Tel : 06 18 86 48 79 - 01 58 39 32 07
www.solidaires-grouperatp.org

JUIN 2018

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES C'EST TOUS LES JOURS LE 8 MARS

Pour SOLIDAIRES groupe RATP, le travail contre les violences sexistes est associé à notre engagement féministe. Au-delà de la défense des salariées victimes de ces agressions et harcèlements, notre engagement se comprend comme le refus de cette tolérance sociale qui va des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes aux agressions sexistes, et sexuelles. Pour contrer ce qui relève d'une société encore sous domination masculine, il est indispensable d'agir.

POSTEZ VOTRE TMOIGNAGE ANONYME sur www.solidaires-grouperatp.org

La question des violences faites aux femmes (harcèlement sexuel, agissement sexiste, discrimination) est abordée à la RATP sous le seul angle réglementaire, à savoir respecter les obligations de mise à jour des Règlements Intérieurs (RI). **Dans les RI une procédure explicite un accompagnement des personnes victimes de harcèlement moral mais rien concernant les victimes d'agissements sexiste et de harcèlement sexuel.**

Le sondage sur le site internet « 8mars15h40.fr », a recueilli 2635 témoignages, révèle **dans le secteur des transports (SNCF, RATP) 2 cas de viol, 17 cas d'agression sexuelle et 32 cas de harcèlement sexuel.**

A l'instar de cette action collective, SOLIDAIRES groupe RATP a mis en place sur son site un questionnaire anonyme à destination de nos collègues femmes. **Postez vos témoignages, librement et anonymement ! Le but est de permettre, par ce biais, de rendre visible les violences et les discriminations dans les départements concernés. Et enfin, de les prendre en charge à la RATP.**

POSTEZ VOTRE
TEMOIGNAGE



Inégalités et violences, on peut et on doit agir syndicalement !

A l'heure où chaque semaine les violences faites aux femmes font la Une des médias, où des ministres sont mis en cause, où un avocat excuse le meurtre d'un époux, où des milliers de cas de harcèlement sexuels sont dénoncés, **Solidaires réaffirme son combat contre ces violences faites aux femmes. Agir, c'est faire reculer les fausses idées, c'est aussi syndicalement se saisir des situations auxquelles les militantEs peuvent être confrontés sur le lieu de travail.**

Ecouter, recueillir la parole des femmes, rassembler les « indices », les informer de leurs droits, faire intervenir le CHSCT, les acteurs/trices de la prévention, saisir - si les femmes le veulent - la hiérarchie, les orienter vers les associations spécialisées pour les victimes de ces violences ou dans leurs démarches pénales... **C'est ça aussi notre rôle de syndicaliste !**